

20

Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

**Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale
Du 16 février 2026**



MONTMORENCY



SOMMAIRE

- Rapport d'Orientation budgétaire : cadre juridique
- Missions légales et facultatives du CCAS

PARTIE I : Centre Communal d'Action Sociale

- Orientations : projets 2026
- Dépenses et recettes de fonctionnement
- Masse salariale et structure du personnel
- Orientations : investissements 2026

PARTIE II : Résidence Autonomie Héloïse

- Orientations : projets 2026
- Dépenses et recettes de fonctionnement
- Masse salariale et structure du personnel
- Orientations : investissements 2026

LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - CADRE JURIDIQUE

Modalités de présentation du
Débat d'Orientation Budgétaire
des C.C.A.S

Texte de référence :
Loi NOTRe du 7 août 2015

Application aux Etablissements Publics Administratifs des communes de 3500 habitants et plus : Le Débat d'Orientation Budgétaire doit s'appuyer sur un **Rapport d'Orientation Budgétaire**.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit faire apparaître les grands équilibres.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire doit présenter :

- La structure
- Les évolutions des dépenses et des effectifs

PARTIE I

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le CCAS constitue l'acteur central de l'action sociale communale.

Il conduit une action générale de prévention et de développement social en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs.

Champs d'intervention :

- Lutte contre l'exclusion (notamment l'aide alimentaire),
- Services d'aide à domicile,
- Prévention et animation en direction des personnes âgées,
- Gestion d'établissements d'hébergement,
- Soutien au logement et à l'hébergement,
- Accompagnement des personnes en situation de handicap.

Missions légales :

Conformément aux articles L.123-24 et suivants et L.264-21 du CASF, le CCAS :

- Participe à l'instruction des demandes d'aides sociales légales (RSA, APA),
- Assure la domiciliation des personnes sans domicile stable,
- Contribue à la lutte contre les exclusions.

Missions facultatives :

- Attribution d'aides financières ponctuelles,
- Mise en œuvre de services de maintien à domicile,
- Gestion d'établissements pour personnes âgées,
- Actions de prévention et d'animation sociale.

Missions facultatives spécifiques du CCAS de Montmorency :

Aides financières :

- Aides complémentaires aux dispositifs de droit commun (dettes de loyers, énergie, frais d'obsèques).

Services :

- Service d'aide à domicile,
- Service logement : gestion des demandeurs et attribution des logements sociaux
- Portage de repas à domicile,
- Transport à la demande des seniors (M'BUS),
- Gestion de la résidence autonomie Héloïse,
- Animations seniors : ateliers hebdomadaires, animations festives, sorties, séjours, Semaine Bleue.

Orientations : projets 2026

❑ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- Poursuite des actions d'aide des publics précaires :
 - Attribution de chèques accompagnement personnalisé et d'aides financières après évaluation d'un travailleur social.
 - Accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA),
 - Suivi des demandes d'aide des personnes isolées et couples sans enfant.
- Gestion du fonds de solidarité mis en place par délibération du Conseil municipal du 6 février 2025 au profit des résidents évacués de la résidence Panoramique et résidence Les Parcs.
- Instruction des demandes d'aides sociales du CCAS et d'autres services sociaux comme le Conseil Départemental.

Orientations : projets 2026

• SENIORS

Animations "seniors"

- Poursuite des activités pour le maintien de l'autonomie, en lien avec la convention de partenariat avec le Centre de Ressources Territorial de l'hôpital Simone Veil : ateliers Amewell, yoga sur chaise et yoga sur tapis.
- Maintien et développement du programme d'activités : 2 séjours par an dont un à l'étranger et un en France en partenariat avec l'ANCV, deux sorties estivales, 3 thés dansants et 3 lotos. Ajout d'une sortie de divertissement.
- Organisation de Semaine bleue avec le développement d'actions intergénérationnelles en lien avec différents partenaires actifs au sein du territoire.
- Poursuite de l'action "Noël des séniors" : remise d'un colis gourmand et organisation d'un après-midi convivial avec une représentation musicale suivi d'un goûter.

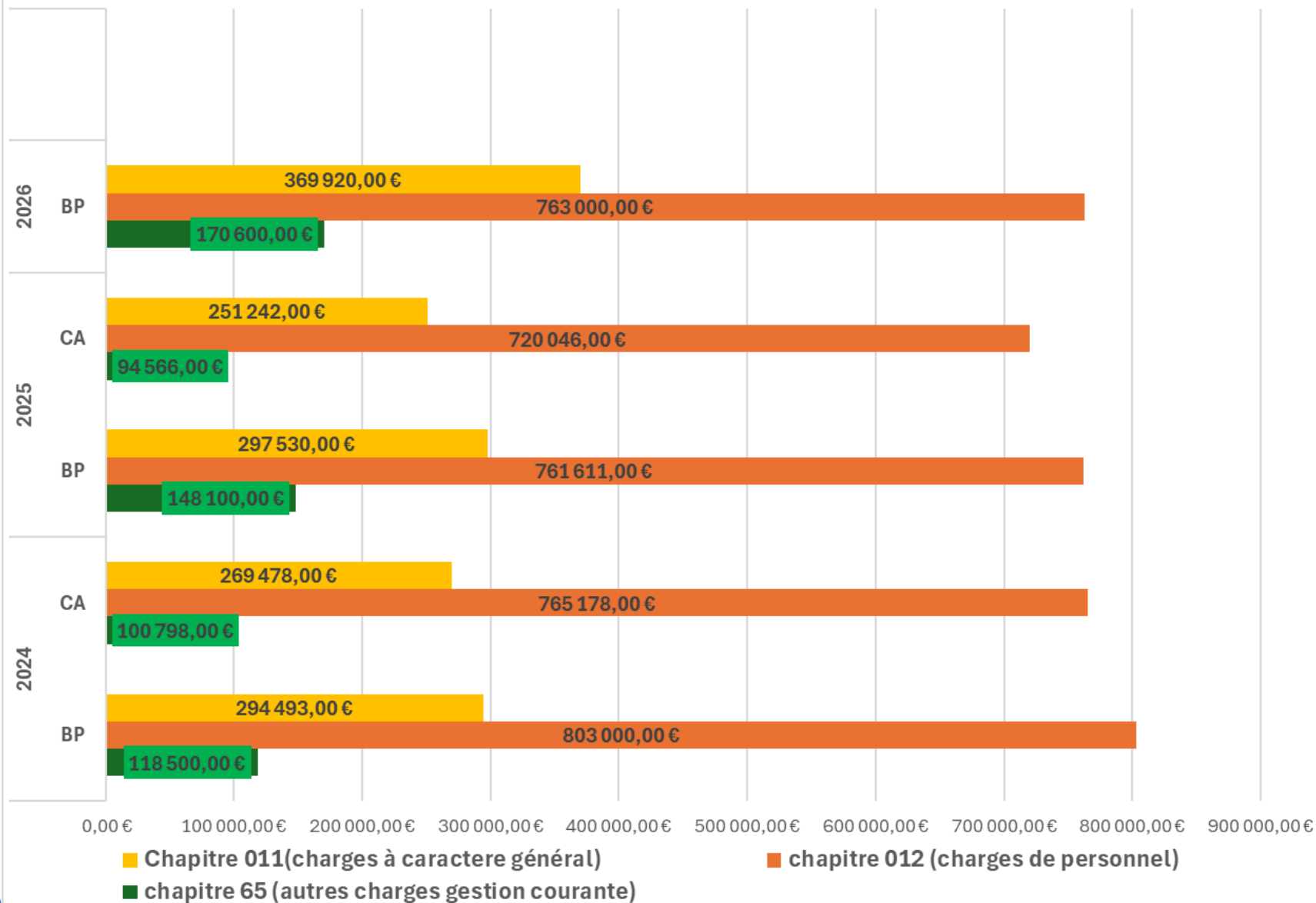
Maintien à domicile des seniors

- Evaluation externe du service d'aide à domicile
- Poursuite du service d'aide à domicile et mise en œuvre du plan d'actions suite aux préconisations de l'évaluation externe (évaluation tous les 5 ans)
- Poursuite du portage de repas à domicile et réflexion autour d'une évolution de l'offre pour une meilleure adaptation aux besoins du public.
- Mise en œuvre du plan canicule et développement de la communication pour toucher un plus grand nombre de seniors.
- Poursuite du service de transports des seniors via le M'BUS

Valorisation de l'utilité sociale des seniors

- Gestion et animation du Conseil des aînés
- Accompagnement pour la réalisation de projets
- Implication du conseil des aînés dans la programmation des activités seniors

DEPENSES CCAS 2026



Dépenses de fonctionnement 2026 du CCAS

Chapitre 011 : charges à caractère général

- Un **léger développement de la programmation dédiée aux seniors**, accompagné d'une **revalorisation des coûts** liés à l'organisation de ces actions ;
- Une **augmentation du budget transports**, liée aux séjours et aux activités proposées ;
- L'**obligation réglementaire de réaliser une évaluation externe du Service d'Aide à Domicile** ;
- L'**impact de la hausse du tarif du portage intervenue en septembre 2025**, conjuguée à une **augmentation des demandes de repas des seniors**, entraînant une progression du budget concerné ;
- Une **forte augmentation des cotisations d'assurance des véhicules**.

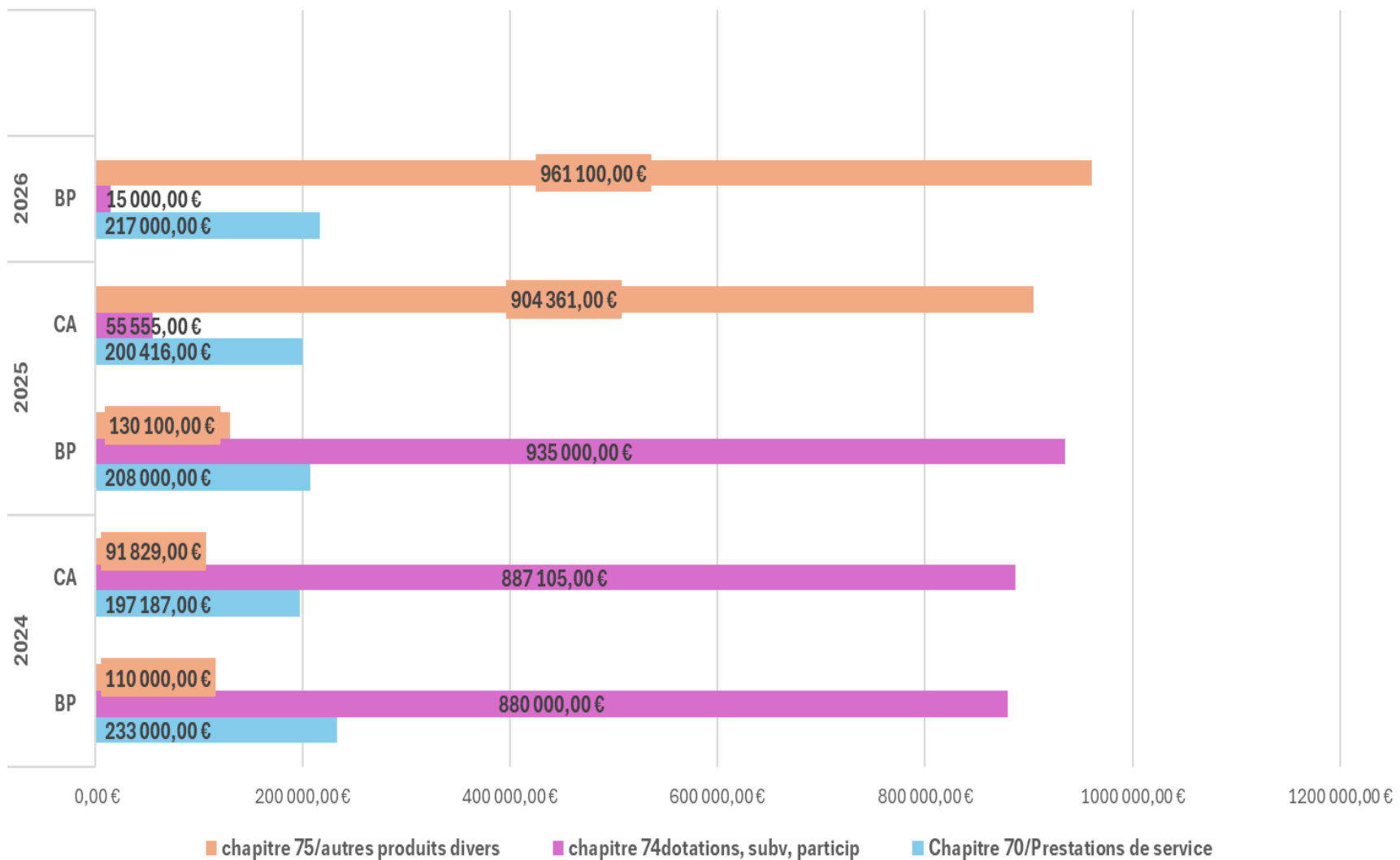
Chapitre 012 : charges de personnel

- Le budget est **globalement stable**, avec une **légère augmentation liée aux prévisions d'avancements de grade et d'échelon**.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

- Ce chapitre retrace les **dépenses relatives aux aides facultatives**, ainsi qu'aux **aides destinées à la garde d'enfants en bas âge**.
- Les évolutions constatées s'expliquent par : une **baisse du budget alloué aux aides liées aux frais de garde**, en cohérence avec la diminution des demandes ; le **maintien des aides financières en faveur des publics fragilisés** ;
- Le **report du solde du fonds de solidarité en faveur des sinistrés**, pour un montant de **34 500 €** ;
- Le **versement d'une subvention d'équilibre à la résidence Héloïse**, à hauteur de **48 000 €**.

RECETTES CCAS 2026



Recettes de fonctionnement 2026 du CCAS

Chapitre 70 : produits des services

- Légère hausse des recettes liée au développement des sorties seniors et à l'augmentation des demandes du service de portage de repas.

Chapitre 74 : dotations, participation caisses et subvention ville

- Baisse globale de ce chapitre liée au changement comptable d'une ligne budgétaire: inscription de la recette « subvention d'équilibre » au chapitre 75 précédemment inscrite au chapitre 75.
- Baisse des recettes du département (financement RSA et CTI)

Chapitre 75 : produits exceptionnels

Ce chapitre comprend :

- la subvention d'équilibre versée par la ville,
- les recettes du portage dues par la Résidence Héloïse,
- le remboursement de la convention cadre,
- la subvention CRT,
- les versements les caisses de retraite (CNAV et CNARCL)

Evolution de la masse salariale du Centre Communal d'Action Sociale

		2024	2025	2026 prévisionnel
Masse salariale	Montant BP	803 000€	761 611€	763 000€
Evolution	Evolution de BP à BP + DM	-4,78%	-5,15%	+0,18%
Effectifs physiques	Nombre*	17	19	17
ETP	Nombre	17	17	17

*Le nombre d'agents en effectifs physiques tient compte des agents ayant eu des contrats en vacation au cours de l'année.

Structure du personnel du CCAS

Temps de travail des agents :

1 607 heures/an, correspondant à la durée légale du travail

A venir :

Départs à la retraite : 2 aides à domicile et un agent d'accueil

Départ : secrétaire sociale (avril 2026)

Poste à pourvoir : assistante sociale (poste vacant depuis le 8 décembre 2025)

Etat des postes pourvus au CCAS au 01/01/2026

	Effectif	Titulaires Stagiaires	Contractuels	Hommes	Femmes	Dont effectif absent pour raison de santé
Cat A	1	1	0	0	1	0
Cat B	1	1	0	0	1	0
Cat C	13	8	5	1	12	2
Total	15	10	5	1	14	2

Orientations : investissements 2026

- **Investissement dans l'équipement numérique des aides à domicile**, par la dotation de téléphones portables professionnels, afin d'améliorer la coordination, la réactivité et la qualité du suivi des interventions.
- **Investissement dans des équipements durables dédiés aux animations seniors**, comprenant l'acquisition de vaisselle réutilisable (assiettes, tasses à café, verres, etc.), dans une logique d'amélioration de la qualité d'accueil et de développement durable.
- **Investissement dans des outils audiovisuels**, par l'acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un écran, destinés à renforcer la qualité des actions d'information, de formation et d'animation.
- **Investissement dans une solution logicielle d'optimisation des trajets**, visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et la qualité de service du portage de repas et du service M'BUS, tout en rationalisant les coûts et les temps de déplacement.

PARTIE II : RESIDENCE AUTONOMIE HELOISE



Résidence Autonomie Héloïse

Etablissement avec budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale

- Objectif d'un accompagnement de qualité aux résidents en favorisant un environnement où il fait bon vivre, de bien-être et de sécurité au quotidien.
- Maintien de la politique d'amélioration de la qualité des prestations en tenant compte des évolutions des besoins des résidents, avec la poursuite de l'embellissement des lieux de vie communs.
- Mise en place d'ateliers récurrents : Chorale et percussions, écriture créative, jeux de société, gymnastique, yoga, théâtre, informatique et activités de la chargée d'animations. Proposition d'ateliers ponctuels chaque trimestre. Les animations sont proposées en partenariat avec le Conseil Départemental par le biais du CPOM (contrat annuel d'objectifs et de moyens).

Orientations : mise en œuvre du projet d'établissement

- **Mise à jour des outils loi 2002-2 :** Actualisation du projet d'établissement, mise à jour du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement, création d'un outil facilitant et accélérant la généralisation du projet individualisé.
- **Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance :** Formalisation d'un protocole de signalement de la maltraitance, élaboration d'une charte de bonnes pratiques professionnelles, proposition d'analyse des pratiques professionnelles avec un intervenant spécialisé.
- **Gestion administrative :** Mise en place du prélèvement automatique, poursuite des enquêtes de satisfaction.
- **Amélioration de la qualité de vie des residents :** Poursuite des démarches liées à la sécurité en proposant un recyclage de la formation évacuation au personnel et en mettant en place des exercices réguliers.

Orientations : projets 2026

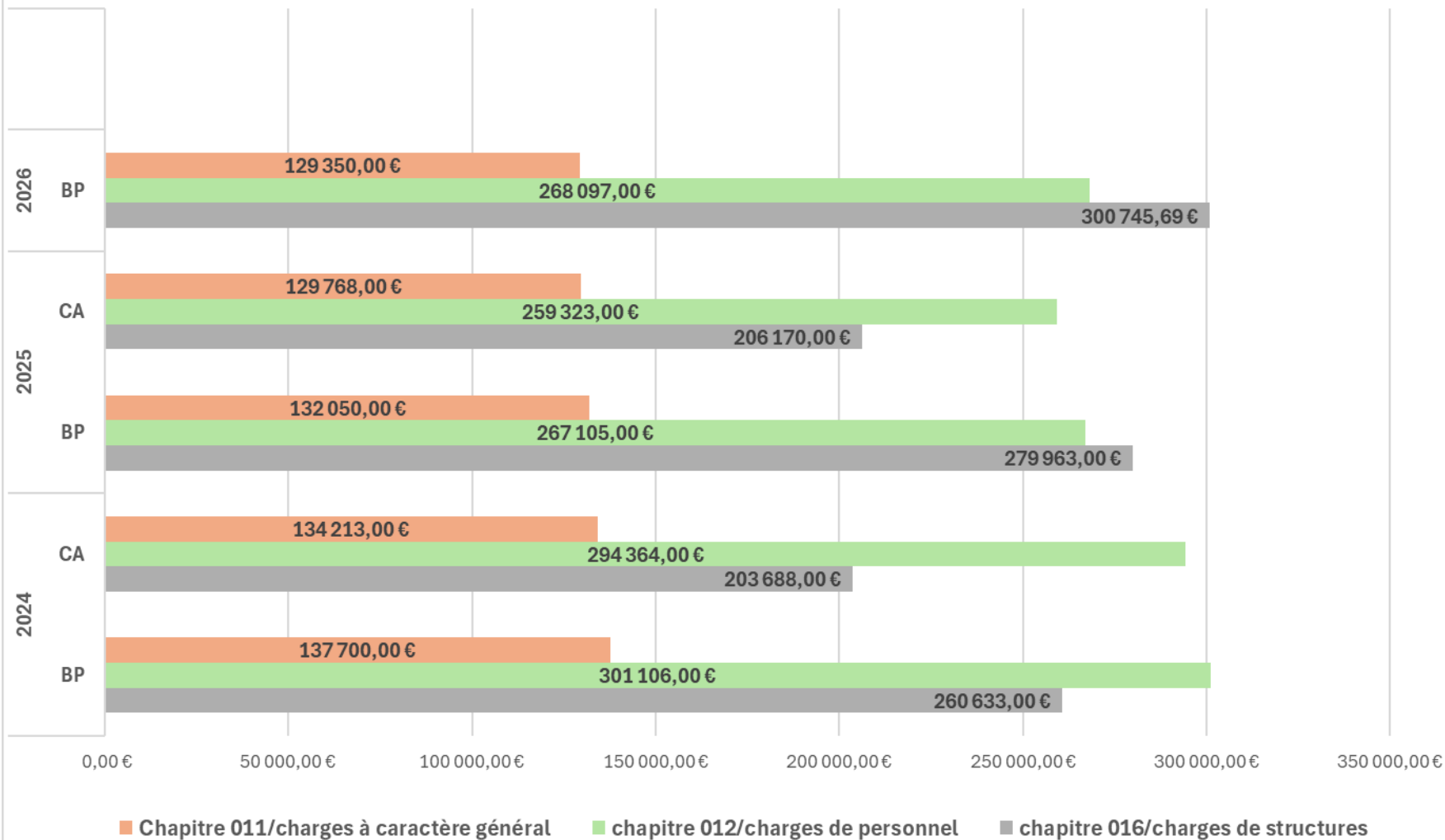
❑ Les résidents

- Vie sociale et culturelle : Proposer un panel d'animations régulières et variées, toujours dans l'objectif du maintien de l'autonomie, mettre en place des activités ponctuelles chaque trimestre.
- Convivialité et lien social : maintenir les repas anniversaires avec animations musicales, proposition de repas thématiques avec animation en interne.
- Participation et citoyenneté : Sensibiliser les résidents sur le rôle du CVS et organiser de nouvelles élections, mettre en place des instances participatives transitoires dans l'attente du renouvellement du CVS.

❑ Cadre de vie

- Patrimoine et sécurité : poursuivre la rénovation des studios vacants, lever les préconisations de la commission de sécurité et poursuivre les travaux de mise aux normes.
- Gestion du logement de fonction : louer le T3 par le biais d'une convention d'occupation précaire (dans l'attente d'une réflexion sur les modalités de gestion des permanences).
- Amélioration du cadre de vie : Poursuivre la réfection esthétique et mise en conformité des espaces dégradés ou abimés.

DEPENSES RPA 2026



Dépenses de fonctionnement 2026 de la résidence Héloïse

Chapitre 011 : dépenses afférentes à l'exploitation courante

Les prévisions de dépenses sont en légère baisse en raison de :

- la diminution du nombre de repas pris en salle.
- la baisse de la consommation d'eau.

Chapitre 012 : charges de personnel

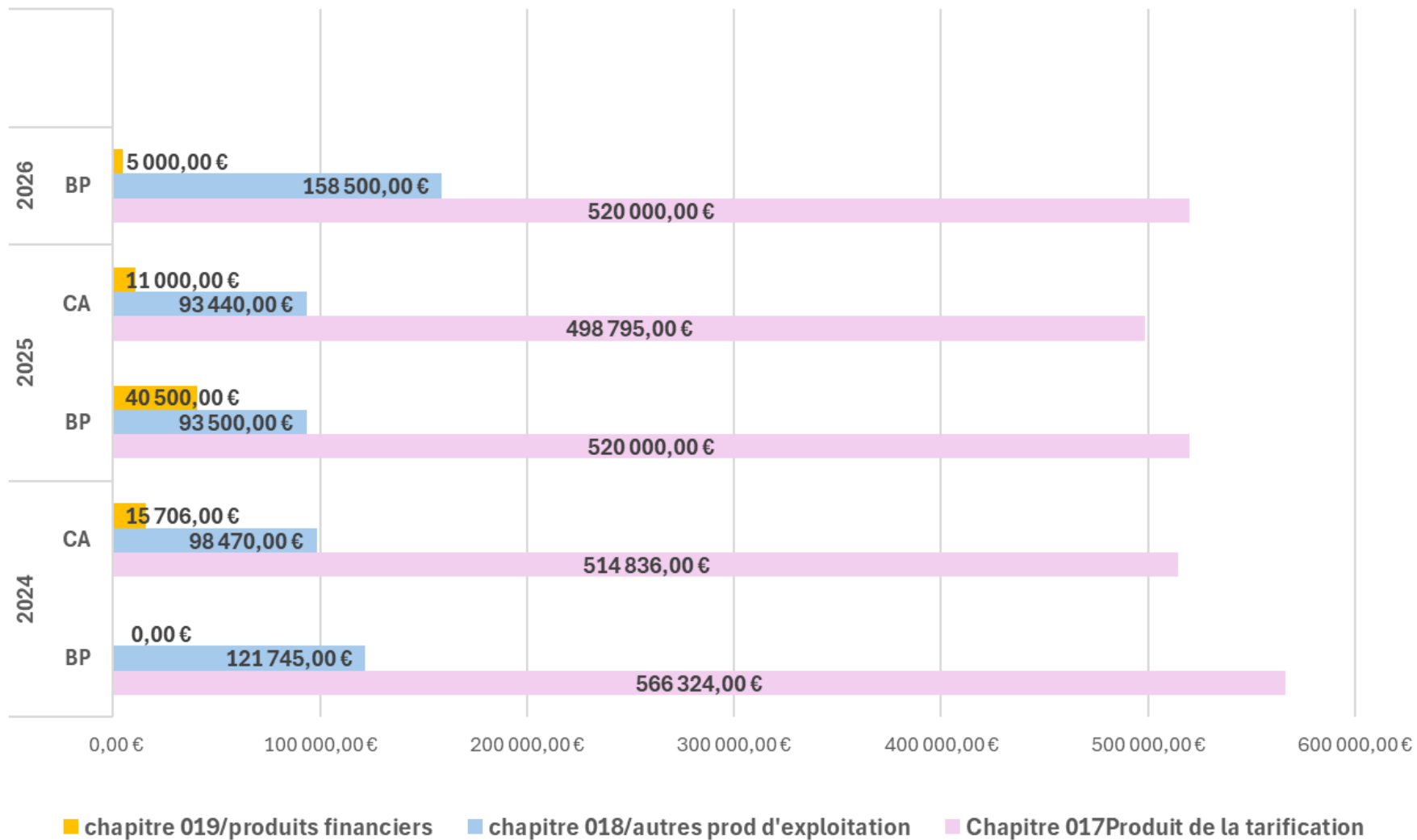
Budget stable

Chapitre 016 : dépenses afférentes à la structure

Les prévisions de dépenses inscrites sur ce chapitre sont en augmentation en raison de plusieurs facteurs :

- la prise en compte des **maintenances obligatoires annuelles** ;
- l'inscription de **45 000 € correspondant aux frais de portage et à la convention cadre dus au CCAS**, non soldés sur l'exercice 2025 ;
- la **prévision de l'annulation de titres à hauteur de 15 000 €** concernant une résidente, liée à la non-prise en charge des frais de repas sur plusieurs exercices ;
- la **prise en charge de dépenses exceptionnelles**, notamment liées à l'éloignement des pigeons, aux non-valeurs et aux créances éteintes.

RECETTES RPA 2026



Recettes de fonctionnement 2026 de la résidence Héloïse

- **Chapitre 017 : Produits de la tarification**

Les prévisions inscrites sur ce chapitre sont **stables**.

Ce chapitre retrace les **recettes issues des loyers et de l'activité de la buanderie**.

Afin de garantir l'atteinte des prévisions, il est prévu de **proposer le logement de type T3 à la location** sur l'exercice.

- **Chapitre 018 : Autres produits d'exploitation**

Ce chapitre concerne les **règlements d'aide sociale**, les **recettes liées aux repas** ainsi que le **financement des activités par le Département**.

Il est inscrit en **légère augmentation par rapport à l'exercice 2025**, en raison du **remboursement au réel des dépenses liées aux activités organisées par la résidence** et du **versement d'une subvention d'équilibre du CCAS**.

- **Chapitre 019 : Produits financiers**

Les recettes inscrites sur ce chapitre correspondent aux **remboursements des personnes relogées suite au sinistre des résidences Panoramique et des Parcs**, au titre de leurs frais d'énergie, les contrats étant souscrits par la résidence.

La **baisse constatée sur ce chapitre** s'explique par **l'encaissement du legs PIROT**, entraînant de fait **l'arrêt du versement des intérêts** associés.

Evolution de la masse salariale de la R.A Héloïse

		2024	2025	2026 Prévisionnel
Masse salariale	Montant	301 106 €	267 105 €	268 097 €
	Evolution de BP à BP	- 1,28 %	-1,27%	+0,37 %
Effectifs physiques	nombre	6	6	5
ETP	nombre	6	6	6

Etat des postes pourvus de la RPA au 01/01/2026

	Effectif*	Titulaires	Contractuels	Hommes	Femmes	Dont effectif absent pour raison de santé
Cat A	1	0	1	0	1	0
Cat B	0	0	0	0	0	0
Cat C	4	4	0	1	3	0
Total	5	4	1	1	4	0

Structure du personnel de la R.A Héloïse

Temps de travail des agents:

1 607 heures/an, correspondant à la durée légale du travail.

A venir :

Départ la retraite : Assistante administrative de la résidence, prévu le 01/05/2026.

Orientations : investissements 2026

- **Parc de logements loués** : Rénovation des studios vacants avant de les proposer à la location, prise en charge des réparations non imputables aux résidents.
- **Parties communes** : Mise en conformité des installations à la suite des évolutions réglementaires (passerelles 4G des ascenseurs), Changement des portes de l'ascenseur droit, levée des prescriptions de la commission de sécurité, remplacement des installations qui dysfonctionneraient en cours d'année, réfections esthétiques des espaces abîmés.
- **Amélioration du service** : achat de vaisselle et de sets de table pour le service restauration, aménagement et mobilier d'extérieur plus confortable et adapté, mobilier de collectivité pour la salle polyvalente, acquisition d'une chaîne HIFI pour le rez-de-jardin pour les animations internes.
- **Installations générant des économies sur la partie fonctionnement** : remplacement de convecteurs particulièrement énergivores, changement de luminaires pour des LED, écran permettant de diffuser au RDC le planning hebdomadaire et les actualités (diminution des impressions grand format).